

DÉCLARATION DES ORGANISATIONS D'INSPIRATION CHRÉTIENNE ET CONFESIONNELLES À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE : LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES BIOÉNERGIES.

Rome 3-5 Juin 2008

Introduction

1. À la lumière du changement climatique, des préoccupations sur les réserves énergétiques futures, de la hausse sans précédent des prix des céréales ainsi que des émeutes alimentaires subséquentes, les "signes des temps" indiquent le besoin pour la communauté internationale d'agir urgemment.

Toute tradition religieuse invite à la fois à nourrir l'affamé et à prendre soin de notre environnement ainsi que de ses innombrables formes de vie. En tant que croyants, nous reconnaissons sans réserve l'impératif moral de changer notre style de vie de manière à le rendre conforme à la capacité de la terre à la porter ainsi qu'à la protection du climat. Nous reconnaissons également le besoin de nous assurer que les politiques décidées par nos élus et les organisations internationales compétentes contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de toute personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, ainsi qu'à la durabilité des écosystèmes dont dépend toute créature vivante. Nous croyons que les défis à relever au cours de cette conférence constituent grande opportunité pour construire une nouvelle société humaine, enracinée dans notre révérence aimante pour et gestion responsable de toute la création.

Droits de la personne humaine

2. Les soussignés sont encouragés par la demande récente et fort opportune que le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU (mars 26, 2008) a adressé au bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme afin que ce dernier entreprenne une étude consultative sur le lien entre le changement climatique et les droits de l'homme.

3. Nous partageons la préoccupation croissante et largement répandue selon laquelle l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim ne sera pas atteint. Les orientations de la « Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies » seront plus que jamais minutieusement examinés et d'autant plus importantes que les coûts des céréales de première nécessité croissent et que la faim dans le monde augmente.

4. D'une part, la Communauté internationale et en particulier ceux qui subissent les conséquences des pénuries alimentaires souhaitent une plus grande solidarité à

travers les programmes de réduction des effets immédiats de la faim. D'autre part, ils se préoccupent des actions effectives à mener sur les causes sous-jacentes : un système commercial mondial injuste, les problèmes sociaux et environnementaux provoqués par la « révolution verte », le changement climatique, les pratiques agricoles non-durables, les politiques en matière d'agro-carburants, la spéculation, le gaspillage, etc. C'est ainsi que, la disponibilité en quantité suffisante d'aliments produits par l'agriculture durable pour subvenir aux besoins élémentaires de tous pourrait être garantie à l'avenir; celui-ci étant marqué par le défi sans précédent et à long terme que constitue l'impact permanent du changement climatique sur les agro-écosystèmes. Nous partageons les inquiétudes du Rapporteur Spécial sur le droit à l'alimentation dans son appel à mettre en oeuvre le droit fondamental à l'alimentation et nous pensons que seule une « approche normative » peut progressivement éliminer la faim.

Changement climatique

5. Les soussignés endossent fortement les conclusions du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et notamment que le changement climatique est essentiellement causé par l'activité humaine et principalement les modèles de consommation non-durables des pays riches, de plus en plus imités par les catégories sociales à revenus supérieurs des pays en voie de développement.

Techniques transgéniques

6. Les communautés locales doivent être complètement impliquées dans les choix et décisions relatifs à la pêche, à la production alimentaire et à l'utilisation de la terre. Nous recommandons la mobilisation complète de systèmes de connaissance traditionnelle, combinés aux apports de la science moderne ainsi qu'une approche préventive en ce qui concerne l'application des techniques transgéniques au monde végétal et animal afin de protéger l'intégrité de création et le bien-être de générations présentes et futures de la famille humaine

Il existe un impératif moral à nourrir l'affamé, mais non pas d'utiliser les biotechnologies transgéniques lorsque des alternatives éprouvées et moins controversées peuvent donner des résultats comparables à moyen et à long terme. Tout ce qui est techniquement possible n'est pas nécessairement bon pour la personne ou la société. En aucun cas les brevets tels qu'ils ont été prévus dans l'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce » (ADPIC) ne devraient restreindre le libre échange des semences entre les agriculteurs et mettre en péril leurs innovations. Les plantes, les semences et les gènes font partie de la création qui ne peut pas faire l'objet des droits de la propriété intellectuelle.

Droit à l'alimentation, renforcement des capacités des communautés locales et des femmes

7. Nous soutenons les approches proactives inspirées par la « souveraineté alimentaire » et le « droit fondamental à l'alimentation », une remise en question de l'agriculture conventionnelle ou dominante actuelle, un renforcement des capacités des petits exploitants agricoles des pays en développement, la promotion des marchés locaux et régionaux, avec une attention particulière aux bio-régions.

La FAO peut énormément améliorer son travail en alliant le savoir traditionnel à la connaissance scientifique, face aux nouveaux défis que pose le changement climatique. De cette conférence peuvent émerger des orientations sur les stratégies durables requises pour créer un « nouveau paradigme », fondé sur les recommandations émises par les ONG et de la société civile au cours des dernières décennies en vue d'assurer la sécurité alimentaire basée sur la réalisation du potentiel des petits exploitants agricoles dans les pays en développement. L'accès au droit de la propriété, à l'eau, à l'énergie, aux financements et aux micro-crédits est essentiel pour garantir l'existence des petits exploitants agricoles, et en particulier les femmes.

Nous ne pouvons pas accepter des propositions impliquant d'éventuelles expulsions d'au moins un milliard de petits producteurs agricoles des pays en voie de développement vers les villes, laissant la future production essentiellement entre les mains des grandes entreprises agro-industrielles. Nous réitérons notre profonde conviction que les politiques de lutte contre le changement climatique et la faim devraient respecter et promouvoir le bien-être de la famille rurale et spécialement de la femme, ainsi que reconnaître le rôle irremplaçable des populations rurales dans la conservation du sol, des écosystèmes, des espèces et du savoir traditionnel pertinent. Nous encourageons la mise en pratique des politiques équitables en matière de genre, comme engagement transversal, puisque dans la plupart des pays en voie de développement les femmes sont les garants de la sécurité alimentaire. Des politiques respectueuses du genre doivent également être mises en application dans l'aide internationale à long terme ainsi que l'aide humanitaire et alimentaire d'urgence.

Biocarburants

8. Nous soutenons l'examen actuellement effectué par le Secrétaire Général des Nations Unies sur le caractère durable de la production des biocarburants. Plutôt que de rechercher à rehausser à tout prix le niveau des approvisionnements des énergies à combustion fossiles en cours de déclin, les efforts doivent être consacrés à restructurer notre société afin d'employer moins d'énergie et de ressources, approche à appliquer également aux techniques de production de la nourriture.

Transport

9. Comme alternative à un développement à grande échelle des biocarburants, nous suggérons des politiques visionnaires pour réduire la demande en transport, et d'orienter le transport des marchandises et des personnes vers des systèmes basés sur les énergies non-fossiles. La FAO devrait continuer à examiner les impacts économiques, sociaux et environnementaux des biocarburants de la première et de la deuxième génération. Les effets négatifs de la production à grande échelle des biocarburants sur la sécurité alimentaire et la biodiversité suscitent de profondes préoccupations.

Agriculture durable et développement rural.

10. Nous conseillons la prudence à l'égard des solutions à court terme. Une attention claire, respectant l'intégrité de la création et basée sur une approche multi-options, doit être portée à l'élimination de la pauvreté et des structures sociales injustes, causes premières de la faim. Nous encourageons un modèle d'agriculture durable et de développement rural ; attirant l'attention publique sur l'importance de l'agriculture familiale; examinant les incidences des biocarburants sur l'environnement; mettant en relief les inquiétudes sur les industries extractives et leur utilisation aveugle et gaspilleuse des ressources avec un impact négatif élevé sur l'environnement et les conditions locales. Dans ce contexte, nous notons avec grand intérêt plusieurs des recommandations et analyses récemment publiées par le International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development (IAASTD) et partageons l'accueil favorable que lui ont réservé les organisations de la société civile.

Education

11. L'information seule ne provoquera pas le changement de mentalité requis pour que le défi du changement climatique soit abordé avec succès. Les agriculteurs et les consommateurs doivent être éduqués à apprécier la valeur intrinsèque de la nature comme don de Dieu, plutôt que de la considérer comme « une ressource à exploiter ». Une particulière attention devrait être portée à l'information et à l'éducation des femmes car elles sont non seulement responsables de l'alimentation du ménage, de la gestion des écosystèmes locaux mais elles jouent également un rôle pédagogique pour les générations futures. Les choix éclairés de consommateur au profit des produits issus de l'agriculture locale et de petite taille font également partie de la solution. Les programmes éducatifs à chaque niveau, et en particulier pour la jeunesse, devraient inclure des enseignements sur les valeurs qui favorisent un style de vie simple et les principes de durabilité, en particulier sur la façon dont l'économie humaine dépend fortement de l'économie de la nature.

Politiques: Cohérence et mise en oeuvre

12. Nous souhaitons vivement plus de cohérence entre les agences de l'ONU et les autres institutions internationales dans la réalisation transversale des droits de l'homme. L'établissement de conventions pour défendre et favoriser des droits de l'homme, en particulier ceux du pauvre, qui soient respectueux de la capacité de la terre, est en soi insuffisante. Les agences internationales doivent s'assurer que des protocoles additionnels appropriés soient signés et traduits dans des lois et politiques nationales. Un suivi international devrait garantir l'application de ces lois.

Participation de la société civile

13. Nous invitons cette conférence à lancer un processus de discussion et d'action efficace, à long terme et impliquant toutes les parties prenantes, aux niveaux national, régional et international dans lequel la société civile, y compris des organismes confessionnels, jouera pleinement son rôle. La voix de la société civile, particulièrement celles des acteurs les plus importants, ne semble pas avoir été suffisamment prise en compte dans l'organisation de la présente conférence. Ceci nous préoccupe. Nous sommes informés de la récente lettre du 'IPC' au Directeur Général de la FAO, déclarant que la FAO négligeait sa propre expérience d'interaction avec des organisations de la société civile acquise au cours des 15 dernières années. Pour les conférences futures et les actions qui en résultent, nous sollicitons respectueusement une pleine consultation sur l'élaboration du programme et sur la participation de la société civile.

Si votre groupe désire signer cette déclaration, veuillez envoyer un courrier électronique à : cingorome@gmail.com avant le 14 mai 2008 avec les détails suivants :

1. le nom de votre organisation/ONG
2. le nom de la personne qui signe et sa fonction dans l'organisation
3. si votre organisation a ou non un statut auprès de l'ECOSOC.

Rome, 24.04.08